

Communiqué

Cesson, le mardi 6 septembre 2010



Le Réseau FNAB rencontre
Dacian Ciolos,
commissaire européen à l'Agriculture
à BIOZONE

PAC 2013, lutte contre les OGM et réglementation bio européenne : l'Europe doit s'engager pour une agriculture durable, la bio doit en être le fanal

A l'occasion de sa venue en France et quelques mois avant la présentation des options retenues par la Commission européenne pour la réforme de la PAC d'après 2013, les agriculteurs bio, réunis au sein du réseau FNAB rencontrent le commissaire européen à l'Agriculture, Dacian Ciolos, le samedi 11 septembre à Mûr de Bretagne, sur la foire BIOZONE.

Cette rencontre sera l'occasion pour le réseau FNAB de demander *quelle sera, demain, la place de l'agriculture dans la société européenne* :

> **La réforme de la PAC.** Prévues pour 2014, elle doit assurer le maintien du tissu rural, inciter à des pratiques environnementales exigeantes et être un outil pour obtenir des résultats climatiques et environnementaux. « Elle ne doit pas tomber dans le piège des mesures curatives pour l'agriculture : en Bretagne, le plan algues vertes illustre l'échec des politiques et de l'administration d'Etat à prendre des mesures courageuses pour préserver les côtes », précise le réseau GAB/FRAB en Bretagne.

> **Les OGM** : L'Europe ne doit pas céder aux sirènes des OGM. Le réseau FNAB exprime notamment son inquiétude face au vide réglementaire qui entoure les plantes obtenues par mutation génétique chimique ou par irradiation, tel le tournesol. Ces plantes ne sont pas soumises à la réglementation actuelle sur les OGM. Un sujet d'inquiétude justifié puisque ces plantes sont mises sur le marché sans aucune évaluation des effets qu'elles auront à long ou moyen terme sur la santé et l'environnement.

→ **Les évolutions réglementaires européennes AB.** Comment l'Europe compte-t-elle continuer à faire évoluer la réglementation bio européenne ? La réglementation européenne bio en vigueur depuis le 1er janvier 2009 n'a pas, comme promis, été harmonisée au mieux disant. « Le réseau FNAB souhaite que des sujets tels que le maintien du lien au sol réel, la mixité sur les fermes, les seuils de contamination OGM accidentelle puissent être améliorés ». La FNAB présentera donc les éléments du cahier des charges de la marque collective française Bio Cohérence qui représente sur ces points un fanal à suivre.

Quid de la certification participative ? Les pays du Sud développent leur agriculture bio selon ce mode de certification. Aujourd'hui, en France et en Europe, la seule certification possible se fait par le biais des organismes certificateurs. Des méthodes existent, qui incluent un contrôle social et ouvert aux consommateurs. La discussion doit être ouverte.

Composition de la délégation :

Dominique Marion, président de la FNAB et producteur bio, Henri Thépaut producteur de légumes dans le Finistère, Paul Hascoët, président de la FRAB Bretagne et producteur de céréales dans le Finistère, Erwan Kergadallan, administrateur du GAB22 et producteur maraîcher dans les Côtes d'Armor, Yann Yobé éleveur laitier dans les Côtes d'Armor.

Contacts :

Dominique Marion, producteur bio, président de la FNAB : 06 76 87 14 00
mariondominique@yahoo.fr

Erwan Kergadallan, producteur bio, président du GAB d'Armor et administrateur FRAB
Bretagne : 06.30.22.79.33

Yann Yobé, producteur bio, administrateur du GAB d'Armor en charge du dossier Algues
vertes : 02.96.32.93.69



Réseau **Gab • Frab**
Les Agriculteurs **BIO** de Bretagne

Réseau GAB-FRAB
Au service de la Bio en Bretagne